Numéro 4, avril 2015

INFO SHENLEY !

DANS CE NUMÉRO:

Page 2 Résolutions du conseil, Un peu d'histoire,

Page 3 Offre d'emploi

Page 4 Gardiens Avertis, Chevaliers de Colomb, Filles D'Isabelle

Page 5 Un cadeau pour la vie, Red-B-Gone, Prise de sang, Dîner cabane à sucre Chevaliers de Colomb

Page 6 Sureté du Québec, Maison des jeunes

Page 7 Chronique de Julie Trépanier, Avis de visite-rôle d'évaluation municipale

Page 8 Calendrier

Séance d'informations télédiffusée le 21 avril 2015 à 19h30 pour la présent tion des états financiers 2014, avec explications du déficit par la firme Blanchette Vachon Par M. Jean-Guy Deblois

Vous êtes cordialement invités à l'écouter à la télévision.

Vous avez une annonce à faire paraître dans l'Info-Shenley?

Faites-nous parvenir votre texte au bureau municipal avant le 20 du mois ou par courriel à : info.st-honore@telstep.net

L'équipe du journal Info-Shenley :

Responsable : Lucie Beaudoin **Rédaction :** Erika Ouellet et Cathy Payeur **Conception** : Cathy Payeur

Dans cette page :

Votre conseil a résolu, à la séance du 3 et du 10 mars 2015 :

Législation

Autorisation au maire ainsi qu'à la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer le protocole d'entente pour la gestion des cours d'eau entre la municipalité et la MRC de Beauce-Sartigan.

Confirmation de l'usage industriel dans le zonage commercial pour la Scierie Boucher Ltée.

Appui de la demande à la commission de protection du territoire agricole du Québec du propriétaire des lots 14C-15A et 15B, pour la vente d'un morceau de terrain.

Urbanisme – développement du territoire

Achat des parties de terrains portant les numéros de lots 25, 26A, 26B, 27A, 27B du rang 10 sud et lot 25B, 26 et 27 du rang 1 sud, et autorisation au maire et à la directrice générale à signer les contrats de vente ou tous autres documents s'y rattachant, au nom de la municipalité.

Finances

Autorisation d'un appui financier au montant de 100 $ au Corps de Cadets 2680 de la Haute-Beauce.

Versement d'un montant de 100 $ Moisson Beauce dans le cadre de sa demande annuelle de don.

Retenue des services de la firme Blanchette Vachon S.E.N.C.R.L. pour effectuer le rapport d'audit pour la reddition de compte MTQ.

Entérinement de la dépense de gestion parasitaire pour l'aréna de la compagnie Maheu & Maheu pour l'année 2015 au montant de 840 $.

Autorisation de la publication du développement de la municipalité dans le centre du cahier de l'Habitation du journal de l'Éclaireur-Progrès, dans le but de promouvoir les différents développements domiciliaires de la municipalité.

Autorisation du paiement de la facture en litige de WSP, suite à une modification dans la description du travail de la facture pour les plans et devis de la réfection du rang Grand Shenley.

Matériel-Équipement-Fourniture-Travaux

Retenue des services de J.P. Roy Beauce Excavation Inc. afin d'enlever la roche sur le terrain municipal situé sur la rue Principale au coût de 450 $.

Retenue des services de Francis Carrier, arpenteur, afin de faire la prise des relevés légaux pour le projet de réfection d'un segment d'aqueduc et d'égout dans le rang Grand Shenley.

Autorisation de l'achat de 2 ensembles de bunker, 7 chapeaux de pompiers avec lampe intégrée ainsi que 7 écussons pour chapeaux pour un coût total de 4 545 $.

Retenue des services de Liberté Vision sur une période de 6 mois, pour les publicités, les vidéos, ainsi qu'un service de maintien mensuel pour un montant de 1 500 $.

Retenue des services de Sylvain Veilleux pour le remplacement du tapis et le recouvrement de plancher sur la plateforme de la salle du conseil.

Loisirs-Tourisme-Sécurité publique

Soutien de l'activité du comité de pilotage pour la politique MADA qui organise un brunch le 24 mars, la municipalité prête gracieusement l'aréna.

Personnel

Autorisation à un employé de suivre le cours de secouriste dispensé par Formation Urgence-vie.

Retenue des services d'un inspecteur municipal à compter du 13 avril 2015 aux conditions offerts par la convention collective en vigueur.

Autres items

Autorisation à CAUCA afin de faire les changements requis et de faire la dalle de béton à leurs frais, suite au système de communication qui devient désuet.

Arrêt de la télédiffusion des séances de conseil pour une période de 3 mois. Un registre est disponible au bureau municipal afin de prendre les signatures des citoyens qui désire le retour des séances télédiffusées.

Un peu d'histoire

Pâques est une fête religieuse chrétienne qui commémore la résurrection de Jésus. Il semble que le mot Pâques vienne de l'hébreu Pessa'h, le passage, devenu pascha en latin. Pessa'h célèbre la fuite d'Égypte du peuple juif et le passage de la Mer Rouge. La Pâques juive est fêtée le jour de la pleine lune de printemps, le 14 Nizan. Or, selon les Évangiles, c'est la veille de Sabbat, durant la préparation de Pess'h qu'eut lieu la crucifixion de Jésus. Sa résurrection, trois jours plus tard, est célébrée par la fête Chrétienne, le dimanche suivant la pleine lune.

Fête juive et fête chrétienne portent le même nom, mais Pâques se dit au pluriel chez les chrétiens depuis le XVIe siècle, pour se distinguer de la fête juive et pour évoquer à la fois la passion, la crucifixion et la résurrection de Jésus. Mais Pâques n'est pas seulement une fête religieuse, elle est également une fête païenne et représentait autrefois la célébration du printemps, de la renaissance et du retour de la lumière, après les longs et tristes mois d'hiver.

Offre d'emploi

OFFRE D'EMPLOI

Ressource en loisir et culture à St-Honoré de Shenley

- Dresser ou obtenir une liste des activités actuellement réalisées dans la municipalité;
- Appuyer les ressources existantes dans la réalisation des activités sportives, culturelles et de loisirs existantes et établir des plans d'action (moyens et échéanciers)
- Participer à l'organisation et à la réalisation de nouvelles activités en fonction des besoins du milieu et à dynamiser celui-ci;
- Stimuler les organismes en place dans le but de produire une programmation liée aux loisirs, aux sports, à la culture et au plein air pour la municipalité et ce, deux fois par année (automne et printemps)
- Organiser et coordonner le service de camp de jour de manière à harmoniser la qualité des services offerts aux familles;
- Soutenir les organismes dans la préparation des demandes financières en vue d'obtenir des fonds pour la réalisation de certaines activités ou tournois et les informer sur les subventions possibles;
- Appuyer les municipalités pour souligner annuellement les bénévoles en sports, loisirs et en culture;
- Participer dans le maintien de la politique MADA

Les exigences du poste :

- Formation collégiale dans un domaine pertinent ou expérience jugée équivalente;
- Expérience dans ce domaine serait un atout;
- Sens de l'organisation et de la planification;
- Capacité à travailler en équipe;
- Bonnes connaissance en informatique;
- Facilité à communiquer et à animer des réunions;
- Être en mesure de gérer le personnel de l'OTJ

Les conditions du poste

- Poste temporaire à 25 heures semaine
- Horaire de travail variable : jour, soir ou fin de semaine
- Doit posséder un véhicule
- Salaire selon l'expérience
- Entrée en fonction avril 2015

Vous pouvez présenter votre candidature ainsi qu'une lettre de présentation avant 15h00 le 10 avril 2015.

Par courriel à mun.sthonore@telstep.net
Par la poste au Municipalité St-Honoré de Shenley, 499 rue Principale St-Honoré de Shenley G0M 1V0
Par fax : (418) 485-6171

Aucune candidature en personne ne sera acceptée et seulement celles retenues seront contactés.

Gardiens Avertis

Quand : Samedi le 25 avril de 8h00 à 16h30

Où : Salle municipale de Saint-Benoît.

Coût d'inscription : 35.00 $ par enfant.

Les enfants doivent être âgés de 11 ans à la date du cours.

Le nombre minimum d'inscriptions requis est de 10 personnes et le nombre maximum est de 25.

Vous avez jusqu'au 13 avril maximum pour vous inscrire.

Joannie Lamothe

Ressource en loisirs et culture

Municipalité de Saint-Benoît-Labre

216, route 271, Saint-Benoît-Labre, QC, G0M 1P0

Téléphone : 418 228-9250 poste 107

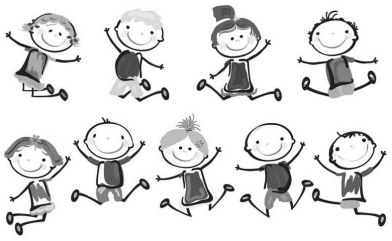

Chevaliers de Colomb et Filles D'Isabelle

Les Chevaliers de Colomb et les Filles d'Isabelle de St-Honoré invitent leurs membres à une **rencontre avec le député fédéral M. Maxime Bernier, vendredi le 17 avril prochain au local de l'Âge d'Or de St-Honoré à 19h30.**

Suivra cette rencontre, la réunion mensuelle d'avril pour les Chevaliers.

Bienvenue à tous les membres

Filles D'Isabelle

Assemblée régulière mensuelle des Filles D'Isabelle mardi le 14 avril 2015 à 20h00 au local de l'Âge d'Or. Nous aurons le plaisir d'accueillir Mme Francine Doyon de St-Honoré parmi nous pour nous faire découvrir ses petites merveilles qu'elle fabrique avec des petits morceaux de bois.

On portera la chemise à carreaux.

Soyez curieuses, on vous attend

Henriette régente.

<u>Dates à retenir</u>

24 mai : dimanche à 9h00 Fête de la vie à l'église

31 mai : dimanche à 19h30 Chapelet vivant à l'église

1er juin : dimanche 9h00 Fête de la fidélité à l'église

Dans cette page :

Un cadeau pour la vie

Vous avez un enfant âgé entre 0 et 5 ans ?

Ce projet s'adresse à vous!

Grâce à une collaboration de plusieurs partenaires, la bibliothèque municipale met à la disposition des parents et de leurs enfants vingt trousses de lecture adaptées pour eux. Chaque livre est accompagnée d'un cahier d'activités que vous pouvez réaliser à la maison avec votre enfant!

Vous aimeriez en savoir davantage sur ce projet? Joignez-vous à la Bibliothèque municipale André Mathieu située à l'école Ste-Thérèse

Produit à vendre Red-B-Gone

RED-B-GONE

Sûr et facile Red-B-Gone décapant lourds de la rouille résout dépôts de rouille et de coloration des problèmes les plus difficiles. Ce robuste antirouille miracle poudre à action rapide nettoie presque n'importe quoi : vêtements, verrerie, adoucisseurs d'eau souillée de fer et pratiquement n'importe quel type de surface sans utiliser les acides dangereux. Au service de l'industrie municipale depuis plus de vingt ans.

Prix : 10,35 $ *taxes incluses*

<u>En vente à la municipalité</u>

Prise de sang St-Honoré

Vous avez besoin de prise de sang;

Quand : Chaque mardi de 6h00 à 9h00

Où : Clinique médicale de St-Honoré pour vous servir.

Déposez votre feuille à la pharmacie Sylvie Gagnon.

Pas de temps d'attente.

Avis aux personnes qui travaillent tôt le matin; je suis à votre service.

Prix : 15.00 $ ou moins selon la prescription.

Appelez-moi au 418-485-6739 Johanne Gilbert Roy

Soyez les bienvenus (es)

Merci !

Pour info Victor Poulin 418-485-6688

Billets en vente au point de vente habituels

Dans cette page :

La sureté du Québec

La Sureté du Québec ne plaisante pas avec le cellulaire au volant.

Une dame de Montréal a été reconnue coupable d'avoir utilisé son téléphone en conduisant, même si elle s'en est servi que pour regarder l'heure, selon ce qu'elle a plaidé. « C'est interdit de tenir son téléphone entre les mains, peu importe la raison » tranche Richard Gagné de la Sureté du Québec. « Il n'est pas interdit de s'en servir pour écouter de la musique dans la voiture, mais le conducteur est en illégalité au moment où il touche l'écran de son appareil pour changer de chanson », a précisé le sergent. « À un feu rouge, c'est aussi illégal. »

Les contrevenants sont passibles d'une amende de 120 $ incluant les frais et de trois points d'inaptitude.

Selon un sondage mené par SAAQ, 56 % des conducteurs qui possèdent un cellulaire parlent au téléphone en conduisant et 1 sur 3 n'utilise pas de dispositif mains libres, rapporte la Presse.

Le quart des conducteurs utilisateurs d'un téléphone cellulaire écrivent ou lisent des messages textes au volant.

Sur le territoire de la MRC Beauce-Sartigan, les policiers ont émis 149 constats d'infraction en 2013 et 232 constats d'infraction en 2014 concernant le cellulaire au volant.

Agt. Éric Savoie
Policier-patrouilleur
MRC de Beauce-Sartigan
Sûreté du Québec
Bureau 418-228-5531
www.sq.gouv.qc.ca

« Notre engagement, votre sécurité »

Maison des jeunes

Voici les activités de la MDJ de Saint-Honoré pour le mois d'avril.

Mercredi 1er avril : Chasse aux œufs

Jeudi 2 avril : Soirée de gars à la cage aux sports / À vos frais

Mercredi 8 avril : Atelier de prévention

Jeudi 9 avril : Soirée au cinéma St-Georges et souper au Sub-Mcdo/ À vos frais

Samedi 11 avril : Disco 2$

Mercredi 15 avril: Cornet à l'érable 1$

Vendredi 17 avril: Quilles clair de lune à St-Georges 8$

Samedi 18 avril: Karaoké

Samedi 25 avril: Disco 2$

Mercredi 29 avril: Tournoi de billard

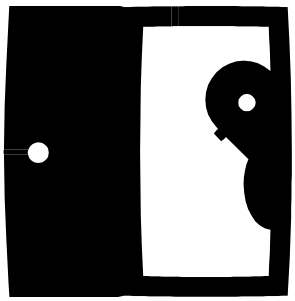

Marie-Pier Olscamp
Responsable de l'animation
www.mdjbeaucesartigan.com
tel:418-227-6272

Chronique de Julie Trépanier

Saviez-vous que…

Étirer ou renforcer?

Les exercices d'étirement et de renforcement musculaire sont différents. En clinique, ils sont conseillés dépendamment du sujet et de sa pathologie. Les exercices d'étirement sont conseillés, au besoin, dans les premiers traitements. Ils sont un outil pour aider les clients à diminuer les tensions musculaires causent de douleurs. De plus, s'étirer régulièrement augmente la souplesse, favorise une meilleure posture, entraine une détente, aide à prévenir les blessures, augmente la circulation sanguine ainsi que l'apport du sang et d'oxygène dans les muscles.

Maintenant, les exercices de renforcement. Renforcir un muscle ou un groupe de muscles sera plutôt conseillé en fin de traitement, lorsqu'il n'y a presque plus de douleurs. Le but premier sera de renforcir une région pour protéger une faiblesse. Comme par exemple renforcir la région lombaire et abdominale pour éviter une récidive d'hernie discale, ou renforcir les muscles stabilisateurs de la cheville suite à une entorse pour que ceux-ci compensent pour la faiblesse du ligament atteint. De plus, les exercices de renforcement aident au bon fonctionnement du métabolisme, préviennent l'insomnie, améliorent l'humeur et diminuent le stress.

Au plaisir de vous renseigner!

Julie Trépanier : massothérapie -orthothérapie -ostéodynamie 418-485-6204

www.julieorthokine.com page facebook : clinique d'orthothérapie Julie Trépanier

(participer au concours)

Avis de visite-rôle d'évaluation municipale

Visite de propriétés à Saint-Honoré-de-Shenley

Pour se conformer à la loi sur la fiscalité municipale du Québec, la MRC est dans l'obligation de visiter chacune des propriétés de située sur son territoire afin de s'assurer de l'exactitude des données qui servent à actualiser le rôle d'évaluation foncière Cette dé marche a pour but d'assurer l'exactitude des données portant sur chaque immeuble. La municipalité Régional de Beauce-Sartigan est mandatée à cet effet. Les visites sont effectuées lors de l'émission de permis de construction ou au moins tous les 9 ans. La vi site du territoire sera effectuée à partir de la mi-mai 2014. Chaque inspecteur mandaté par la MRC sera muni d'une carte l'identifiant. Comme stipulé dans la Loi, ces visites pourront s'effectuer entre 9 h et 21 h du lundi au samedi sauf un jour férié. À cette occasion, l'évaluateur ou son représentant doit visiter l'intérieur de votre propriété et pourra également prendre des photos à l'extérieur de votre immeuble.

Séance régulière du conseil municipal à 19h30

Cueillette des ordures ménagères (déposez vos ordures au chemin le jeudi soir ou avant 6h Am le vendredi)

Cueillette des matières recyclables

Comptoir familial
Mercredi PM
Samedi AM

Bibliothèque municipale

Maison des jeunes de St-Honoré au nouveau local de la caserne (pour les jeunes de 12 à 17 ans) : Mercredi, jeudi et samedi de 18h00 à 22h30

Patinage libre :
Lundi de 18h à 20h, le samedi et dimanche de 13h à 15h

Assemblée des Filles d'Isabelle à 20h
2e mardi du mois

Réunion du Cercle des fermières à 20h au local de l'Âge d'Or
1er lundi du mois

Réunion des Chevaliers de Colomb à 20h à la salle de l'Âge d'Or
1er vendredi du mois

Avril 2015

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		